



Les myiases, des larves carnassières



Chaque année, un certain nombre d'éleveurs se font piéger par les myiases sur leurs moutons. On entend par myiase, une affection provoquée par des larves de mouches (asticots) qui se développent sur la peau ou dans divers organes. Les ovins sont principalement touchés mais homme, bovins, caprins, chiens de troupeaux peuvent également être atteints. Cette parasitose d'évolution rapide n'est pas à sous estimer car souvent mortelle.

Vétérinaires Conseil des laboratoires NOVARTIS Santé Animale.

Extrait de : MOUTON-INFOS, Bulletin de liaison mensuel de la Fédération Nationale Ovine (France), juin 2010, numéro 207.

Mieux connaître son ennemi

Deux mouches sont responsables :

- *Lucilia sericata*, de couleur bleu métallique qui vit surtout en plaine.
- *Wohlfahrtia magnifica*, de couleur gris/noir avec un abdomen en damier caractéristique et des yeux rouge brique, qui vit en altitude.

La pathogénie

Ces deux mouches au stade adulte sont parfaitement inoffensives, c'est leur progéniture carnassière qui peut tuer les moutons. En effet les larves (ou asticots) sont les réels responsables, elles ne peuvent se développer qu'en ingérant du tissu vivant. Elles s'accrochent à la chair des moutons par deux crochets (l'animal ne peut s'en débarrasser en se léchant), puis sécrètent une salive qui pré digère les chairs. Ces attaques entraînent une décomposition et une libération de toxines. Ces substances véhiculées par le sang, extrêmement toxiques pour le foie et les reins, peuvent tuer très rapidement.

Les facteurs favorisants

L'attaque de myiases peut se faire même sur une

peau saine mais toute altération de la peau peut favoriser leur apparition. Attirées par les matières organiques en décomposition et les zones du corps souillées par les matières fécales, l'urine ou la toison humide, les mouches pondent les œufs essentiellement sur la croupe, la ligne du dos, le garrot, les organes génitaux, les oreilles et les pieds. Les larves de stade 1 (L1) éclosent sur l'animal, se nourrissent de déchets de peau et de laine, puis muent en larves de stade 2 (L2) puis de stade 3 (L3) qui s'attaquent aux tissus vivants de l'animal. Les blessures causées s'infectant, elles attirent de nouvelles mouches... La prévalence des myiases s'accroît avec la chaleur et l'humidité, facteurs indissociables auxquels s'ajoute l'épaisseur de la toison (agneaux non tondus, brebis avant la tonte). La sensibilité particulière des agneaux d'herbe semble s'accroître avec l'épaisseur de la toison et l'intensité des souillures fécales. Le risque de myiases de l'arrière train est corrélé aux diarrhées. Un contrôle efficace des strongles digestifs et de la coccidiose est donc indispensable.

Les périodes à risques

Le principal inconvénient de cette parasitose est sa rapidité de développement. Lorsque les conditions climatiques sont favorables, il faut à peine

12 heures à la larve de stade 1 pour éclore, et seulement 2 à 4 jours pour atteindre les stades 2 et 3. En 12 jours un œuf de *Lucilia sericata* se transforme en adulte capable de pondre 3000 œufs.

Les périodes les plus propices sont les périodes chaudes et humides. Autrefois considérée comme une pathologie d'été, les éleveurs rencontrent maintenant des myiases de mai à novembre. Est ce une conséquence du réchauffement climatique ? Pour le moment aucune donnée scientifique ne permet de le dire.

Quels sont les symptômes et comment les diagnostiquer ?

Les premiers symptômes les plus souvent décrits sont une anxiété, de l'agitation, une perturbation de l'appétit qui évolue rapidement vers une anorexie, avec une douleur intense. La myiase évolue vers la mort de l'animal en deux à trois jours, par toxémie et/ou septicémie.

Les premiers signes d'alerte sont donc :

- une modification du comportement de certains individus (isolement) ;
- des tâches noirâtres sur la toison.

De l'extérieur, on ne devine qu'une zone délainée et lésée, puis, la peau et une partie du tissu s'arrachent laissant apparaître des chairs infectées grouillant d'asticots. Le diagnostic est très facile mais s'effectue donc de façon tardive quand les lésions sont déjà gravissimes.

Le Traitement

Il est impératif de tondre l'animal, d'appliquer un premier traitement avec un insecticide à effet rapide, par exemple un organophosphoré ou un pyréthrianoïde, afin d'éliminer les larves L2 et L3 déjà présentes, qui sont les plus dommageables pour l'animal. Si nécessaire, un hépatoprotecteur peut être ajouté ainsi qu'une antibiothérapie afin de lutter contre les surinfections.

Toutefois l'application d'insecticides directement sur des plaies peut aggraver la situation et affaiblir d'autant plus l'animal. Enfin ces traitements sont gourmands en temps à une période où les occupations ne manquent pas. En conclusion mieux vaut prévenir...

La prévention

Tous les traitements du monde ne peuvent remplacer l'hygiène, pierre angulaire de la protection. Les conditions d'hygiène défavorables restent le premier facteur de risque d'apparition des myiases, en particulier celles à *Lucilia sericata*.

Les principes fondamentaux d'une hygiène contre les myiases sont :

- la surveillance de l'état des pieds. Il convient de n'admettre sur les parcours que des ovins guéris du fourchet et du piétin (parage, anti-infectieux) et de mettre en place un passage régulier au pédiluve ;
- la surveillance des plaies ;
- la prévention et le traitement des diarrhées qui souillent la laine (coccidiose et les strongyloses digestives) ;
- attention au bouclage auriculaire avant et pendant la période à risque de myiases.

De nombreux produits peuvent être utilisés, ils s'appliquent par pulvérisation, par immersion. Il est indispensable de renouveler leur application en fonction de la rémanence (en générale une quinzaine de jours). L'utilisation de produits "pour on" à longue rémanence (4 mois pour certains) permet de limiter le nombre de traitements.



La mouche responsable de la myiase dans nos contrées.

Tab.1 - RÉPARTITION DES SITES D'ATTAQUES (EN POURCENTAGE) SELON LE TYPE D'ANIMAL (French et al., 1995)

POSITION	BREBIS	AGNEAUX	BELIERS
Croupe seulement	52,7%	79,3%	22,4%
Corps seulement	20,9%	10,9%	13,9%
Pieds seulement	17,9%	3,8%	30,1%
Corps et croupe	4,5%	3,5%	3,4%
Tête	1,3%	0,3%	25,7%
Pieds et corps	1,3%	0,7%	3,9%
Inconnu	1,3%	1,3%	0,6%